



Réf: Dossier N°: 002170

Avis de constitution

SOCIETE « VINIVOIRE »

Siège social: ABIDJAN- MARCORY- BIETRY

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du dimanche 23 mai 2021 reçus par Me Amoikon beugré, et enregistrés au CEPICI le dimanche 23 mai 2021, il a été constitué une SARL aux

Dénomination sociale: « VINIVOIRE»

Objet: L'IMPORT ET LA DISTRIBUTION DE VINS ET SPIRITUEUX;LA VENT;L'IMPORT ET LA DISTRIBUTION DE BOISSONS NON-ALCOOLISEES;LE TRANSPORT DE BOISSONS.ET PLUS GENERALEMENT,TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES,COMMERCIALES,FINANCIERES,MOBILIERES OU IMMOBILIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN- MARCORY- BIETRY

GÉRANT: FERZOLI HALIM MICHEL

RCCM: n° CI-ABJ-03-2021-B12-01596 du 23/05/2021 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11486/GTCA/RC/2021 du 23/05/2021

